

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE NYONS

Département de la Drôme

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS REGLEMENTAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-47
du Code Général des Collectivités Territoriales,

JUILLET – AOUT 2017

Hôtel de Ville – B.P. 103
26111 NYONS Cedex
Tél. : 04 75 26 50 00
mairiedenyons@nyons.com
www.nyons.com

Date de parution : 14 septembre 2017

SOMMAIRE

La consultation de l'intégralité des actes publiés dans ce recueil peut être réalisée au Secrétariat Général de la Ville de NYONS.

DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2017

| | | |
|-----------------------|---|-------|
| 2017 - 07 - 81 | PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) Bilan de la concertation et Arrêt du P.L.U. | P. 7 |
| 2017 - 07 - 82 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE Compétence facultative N° 6 | P. 62 |
| 2017 - 07 - 83 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE Convention pour le versement d'un fonds de concours : Travaux de voirie 2017 | P. 62 |
| 2017 - 07 - 84 | ZAC DU GRAND TILLEUL Cession du lot N° 13 à la SCI ELCATO | P. 63 |
| 2017 - 07 - 85 | ZAC DU GRAND TILLEUL Cession du lot N° 28 à la SCI ENKI | P. 63 |
| 2017 - 07 - 86 | ZAC DU GRAND TILLEUL Cession du lot N° 29 à la SCI ENKI | P. 64 |
| 2017 - 07 - 87 | RENOVATION DES COURTS DE TENNIS Marché de travaux | P. 64 |
| 2017 - 07 - 88 | REHABILITATION DU GYMNASE DE LA CITE SCOLAIRE ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GYMNASE Convention de transfert de la Maîtrise d'ouvrage au Conseil Départemental de la Drôme | P. 65 |
| 2017 - 07 - 89 | RESILIATION ANTICIPÉE DU BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC LA CCI DE LA DROME | P. 65 |
| 2017 - 07 - 90 | SALLE DE SPECTACLES ET DES CONGRES Avenant N° 1 à la mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage (A.M.O.) | P. 66 |
| 2017 - 07 - 91 | AFFAIRES FINANCIERES Subvention au profit de « l'Association Nyons Football Club » | P. 67 |
| 2017 - 07 - 92 | AFFAIRES FINANCIERES Subvention au profit du « Comité de Jumelage NYONS-MECHERNICH » | P. 68 |
| 2017 - 07 - 93 | AFFAIRES FINANCIERES Subvention au profit de l'Association « La Cigale » | P. 68 |
| 2017 - 07 - 94 | AFFAIRES FINANCIERES Instauration des Redevances au titre de l'Occupation du Domaine Public par les concessionnaires ENEDIS et GRDF | P. 68 |
| 2017 - 07 - 95 | AFFAIRES FINANCIERES Instauration des Redevances au titre de l'Occupation du Domaine Public pour les réseaux de télécommunications | P. 69 |

| | | |
|-----------------------|---|-------|
| 2017 - 07 - 96 | AFFAIRES SCOLAIRES Subvention de fonctionnement au profit des coopératives scolaires | P. 70 |
| 2017 - 07 - 97 | AFFAIRES SCOLAIRES Subvention au titre des sapins de Noël | P. 70 |
| 2017 - 07 - 98 | AFFAIRES DU PERSONNEL Transfert de personnel de la Commune de NYONS à la Communauté de Communes des Baronniees en Drôme Provençale pour l'exercice de la compétence « Petite Enfance » | P. 71 |
| 2017 - 07 - 99 | AFFAIRES DU PERSONNEL Tableau du personnel | P. 75 |

DECISIONS

| | |
|--|-------|
| N° 56 du 7 juillet 2017 relative à un marché avec la Société SOL FROMENT (ALLEYRAT – 19200) pour la mise en œuvre d'un sol amortissant à l'aire de jeux du Square du 18 Juin. Dépense : 23 236,00 € HT. | P. 77 |
| N° 57 du 7 juillet 2017 relative à un contrat de cession avec l'Association « LA COMPAGNIE DES TUBERCULES » (LA BATIE MONTSALEON – 05700), dans le cadre de FESTIV'ETE, pour un concert du Groupe « BABEL BUECH MADAM' STATION TROPICALE » le samedi 8 juillet à 21h 00, Place du Docteur Bourdongle. Dépense : 2 670,00 € TTC. Concert gratuit. | P. 78 |
| N° 58 du 7 juillet 2017 relative à un contrat de cession avec l'Association « LES MUSICALES DE GRILLON » (GRILLON - 84600), dans le cadre de FESTIV'ETE, pour un concert du Groupe « C.O.G.E. (Chœur et Orchestre des Grandes Ecoles) DE PARIS » le jeudi 13 juillet à 21h 00, à l'Eglise Saint Vincent. Dépense : 1 000,00 € TTC. Concert gratuit. | P. 79 |
| N° 59 du 7 juillet 2017 relative à un contrat d'engagement avec l'Association « L'ECHO DU ROC » (PIERRELATTE - 26700), dans le cadre de la Fête Nationale, pour une prestation de la fanfare le vendredi 14 juillet à partir de 17h 30, au départ de la place Buffaven. Dépense : 5 00,00 € TTC. | P. 80 |
| N° 60 du 7 juillet 2017 relative à un contrat de cession avec l'Association « INTERMEZZO » (GRENOBLE - 38000), dans le cadre de FESTIV'ETE et de la Fête Nationale, pour un concert/bal du Groupe « BIG UKULELE SYNDICATE » le vendredi 14 juillet à 21h 30, place de la Libération Sud. Dépense : 5 338,00 € TTC. Concert gratuit. | P. 81 |
| N° 61 du 7 juillet 2017 relative à un contrat de cession avec l'Association « LES MUSICALES DE GRILLON » (GRILLON - 84600), dans le cadre de FESTIV'ETE, pour un concert de « Michel DENEUVE – Orgue de Cristal » le jeudi 20 juillet à 21h 00, à l'Eglise Saint Vincent. Dépense : 1 300,00 € TTC. Concert gratuit. | P. 82 |
| N° 62 du 7 juillet 2017 relative à une convention de partenariat avec l'Association « GRAINES DE SOLEIL » (LA ROCHE SUR LE BUIS - 26170), pour l'organisation du Festival « LES PETITS PESTACLES » du 19 juillet au 16 août 2017, les mercredis, Préau de l'Ecole de Meyne – Draye de Meyne. Dépense : 1 200,00 € TTC. | P. 83 |
| N° 63 du 27 juin 2017 relative à un contrat d'engagement avec l'Association « FESTIVAL DES CHŒURS LAUREATS » (VAISON LA ROMAINE - 84110), dans le cadre de FESTIV'ETE, pour un concert de l'ensemble vocal « UT INSIEME VOCALE » le jeudi 27 juillet à 21h 00, à l'Eglise Saint Vincent. Dépense : 1 950,00 € TTC. La Commune prendra à sa charge les frais de repas des artistes. Concert gratuit. | P. 84 |
| N° 64 du 11 juillet 2017 relative à un contrat d'engagement avec le Groupe « LA MARCA TANGO » (MERCURY - 73200), dans le cadre de FESTIV'ETE, pour un concert le mardi 11 juillet à 21h 00, place du Docteur Bourdongle. Dépense : 1 401,00 € TTC. Concert gratuit. | P. 85 |
| N° 65 du 11 juillet 2017 relative à une convention avec le « CFPPA » (NYONS), pour l'hébergement des 17 artistes du Groupe « BIG UKULELE SYNDICATE », nuitée du vendredi 14 au samedi 15 juillet 2017. Dépense : 85,00 € TTC. | P. 86 |
| N° 66 du 11 juillet 2017 relative à un contrat de cession avec le Groupe « KING TAO ORCHESTRA » (LA BEGUDE DE MAZENC - 26160), dans le cadre de FESTIV'ETE, pour un concert le mardi 18 juillet à 21h 00, place Buffaven. Dépense : 2 110,00 € TTC. | P. 87 |

Concert gratuit.

- N° 67** du 11 juillet 2017 relative à un contrat de bail administratif avec Mme Malika AUBERT, auto-entrepreneur pour la location d'un bureau (n°1) d'une superficie de 18,29 m² à l'étage de la Pépinière d'Entreprises. Durée : trois ans, soit du 15/07/2017 au 14/07/2020. Loyer mensuel : 130 € charges comprises. P. 88
- N° 68** du 13 juillet 2017 relative à un contrat de cession avec le groupe « JAZZ AOC » (MERINDOL LES OLIVIERS - 26170), dans le cadre des OLIVADES, pour un concert le dimanche 16 juillet à 18h 30, dans les jardins de l'IMO. Dépense : 6 00,00 € TTC. Concert gratuit. P. 89
- N° 69** du 21 juillet 2017 relative à un contrat de cession avec le Groupe « BLUESVILLE » (VINSOBRES - 26110), dans le cadre de FESTIV'ETE, pour un concert le samedi 22 juillet à 21h 00, place Jules Laurent. Dépense : 4 50,00 € TTC. Concert gratuit. P. 90
- N° 70** du 25 juillet 2017 relative à un contrat de cession avec « SCENES DE VILLE » (BRUNOY – 91800), dans le cadre de FESTIV'ETE, pour un concert du duo « LE 7^{EME} GNOME » le mardi 25 juillet à 21h 00, place de la Libération Sud. Dépense : 8 50,00 € TTC. Concert gratuit. P. 91
- N° 71** du 27 juillet 2017 pour un contrat avec la Société « NEW ENERGY VEILLE » pour une prestation de veille énergétique sur les factures d'électricité des bâtiments et équipements de la Commune. Dépense : 986,40 € TTC au démarrage de la mission et 196,80 € TTC par mois. P. 92
- N° 72** du 27 juillet 2017 relative à un contrat de cession avec l'Association « EN AVANT POUR DEMAIN » (COMBAILLAUX - 34980), dans le cadre de FESTIV'ETE pour un concert du Groupe « UNE TOUCHE D'OPTIMISME » le samedi 29 juillet à 21h 00, place du Docteur Bourdongle. Dépense : 1 919,00 € TTC. Concert gratuit. P. 93
- N° 73** du 27 juillet 2017 relative à un contrat de cession avec l'Association « BROUHAHA FABRIK » (VALENCE – 26000), dans le cadre de FESTIV'ETE pour un concert du Groupe « ANORAK 80 » le mardi 1^{er} août à 21h 00, à l'ancien boulodrome. Dépense : 9 68,00 € TTC. Concert gratuit. P. 94
- N° 74** du 27 juillet 2017 relative à un contrat de cession avec l'Association « SMASH » (TOMBLAINE – 54510), dans le cadre de FESTIV'ETE pour un concert du Groupe « SON DEL SALON » le mardi 8 août à 21h 00, à l'ancien boulodrome. Dépense : 1 302,00 € TTC. Concert gratuit. P. 95
- N° 75** du 27 juillet 2017 relative à un contrat de cession avec « COLLECTIF SCENE ET RUE » (AVIGNON - 84000), dans le cadre de FESTIV'ETE pour un concert du Groupe « MANOUCHKA » le jeudi 10 août à 21h 00, place du Docteur Bourdongle. Dépense : 1 068,00 € TTC. Concert gratuit. P. 96
- N° 76** du 27 juillet 2017 relative à un contrat de cession avec l'Association « LA FUNDACION » (MOSNES - 37530), dans le cadre de FESTIV'ETE pour un concert du Groupe « LA GRAN URSULA » le samedi 19 août à 21h 00, à l'ancien boulodrome. Dépense : 1 470,00 € TTC. Concert gratuit. P. 97
- N° 77** du 27 juillet 2017 relative à un contrat de cession avec « LABEL FOLIE » (VALENCE - 26000), dans le cadre de FESTIV'ETE pour un concert du Groupe « BANAN'N JUG » le samedi 5 août à 21h 00, place de la Libération Sud. Dépense : 1 622,40 € TTC. Concert gratuit. P. 98
- N° 78** du 4 août 2017 relative à un contrat de bail administratif avec la SARL « D'UNE IDEE A L'AUTRE », (Cabinet d'Architecture d'intérieure) pour la location d'un bureau (n°2) d'une superficie de 18,29 m² à l'étage de la Pépinière d'Entreprises. Durée : trois ans, soit du 14/08/2017 au 13/08/2020. Loyer mensuel : 130 € charges comprises. P. 99
- N° 79** du 8 août 2017 qui modifie la décision N° 70/2017 du 25 juillet 2017 relative à un contrat de cession avec l'Association « SCENES DE VILLE » pour le concert « LE 7^{EME} GNOME ». La dépense pour le concert est de 884 € TTC (au lieu des 850 € TTC précédemment prévus). Le reste étant inchangé P. 100
- N° 80** du 8 août 2017 qui modifie la décision N° 54 du 20 juin 2017 relative à un contrat de cession avec l'Association « MUSICHOEURS » pour l'animation musicale « LES GENDRES IDEAUX ». La dépense pour le concert est de 664,12 € TTC (au lieu des 600 € TTC précédemment prévus). Le reste étant inchangé. P. 101
- N° 81** du 8 août 2017 relative à un contrat de cession avec l'Association « MUSICHOEURS » (CAIRANNE - 84290), dans le cadre de FESTIV'ETE pour un concert du Groupe « ARMSTRONG MEMORY » le jeudi 3 août à 21h 00, place du Docteur Bourdongle. Dépense : 1 100,00 € TTC. Concert gratuit. P. 102
- N° 82** du 14 août 2017 relative à un contrat de cession avec le Groupe « AWEK » (CARAMAN - 31460), dans le cadre de FESTIV'ETE pour un concert le mardi 15 août à 21h 00, place Buffaven. Dépense : 2 210,00 € TTC. Concert gratuit. P. 103

- N° 83** du 17 août 2017 relative à un contrat de cession avec l'Association « KALIOPE » (SAINT ANDRE DE ROSANS - 05150), dans le cadre de FESTIV'ETE pour un concert du Groupe « EMMBO » le jeudi 17 août à 21h 00, place Jules Laurent. P. 104
Dépense : 850,00 € TTC. Concert gratuit.
- N° 84** du 17 août 2017 relative au remboursement par M. COLOMBOT (VENTEROL – 26110) des dégâts commis dans les massifs de fleurs du rond-point situé devant la gendarmerie. Recette 98 € (chapitre 77 – Produits exceptionnels - article 7788 autres produits exceptionnels divers). P. 105
- N° 85** du 17 août 2017 relative à un contrat de cession avec le Groupe « THE FIOLE » (BUIS LES BARONNIES - 26170), dans le cadre de FESTIV'ETE pour un concert le samedi 12 août à 21h 00, place Jules Laurent. Dépense : 500,00 € TTC. Concert gratuit. P. 106
- N° 86** du 17 août 2017 relative à un contrat de cession avec l'Association « EUROTAMBFI » (PEZNAS - 34120), dans le cadre de FESTIV'ETE et des OLIVADES pour un concert de la Fanfare « BANDA SAGANA » le samedi 16 juillet à 18h 00 et à 21h 30, place de la Libération Sud. Dépense : 2 180,00 € TTC. Concert gratuit. P. 107
- N° 87** du 17 août 2017 relative à un contrat avec l'Association « a@oft » (NYONS) dans le cadre de RANDONNE EN FETE, pour la conception et l'enregistrement de la bande son du spectacle pyrotechnique, le mardi 15 août 2017 à 22h 00, place Buffaven. Dépense : 800,00 € TTC. P. 108
- N° 88** du 17 août 2017 relative à un contrat de cession avec la Compagnie « RE-VOLT » (NYONS), dans le cadre des JOURNEES BARJAVEL pour une animation « CODE BARJAVEL » (jeu de piste familial) le samedi 19 août à 18h 00, centre historique de la ville. Dépense : 400,00 € TTC. Animation gratuite. P. 109
- N° 89** du 18 août 2017 relative à un contrat de cession avec le Groupe « LES PETITS COCHONS» (CARPENTRAS - 84200), dans le cadre de FESTIV'ETE, pour un concert le mardi 22 août à 21h 00, place Jules Laurent. Dépense : 1 200,00 € TTC. Concert gratuit. P. 110

* * * * *